

Depuis le printemps dernier, nous sommes face à une crise sanitaire exceptionnelle. Elle a engendré une crise économique et sociale qui a conduit l'État à se mobiliser pleinement dans le soutien de l'activité avec le plan de relance annoncé le 3 septembre dernier.

Ce plan de relance, mis en œuvre au plus près des territoires, apporte un soutien essentiel aux acteurs économiques et sociaux. Plus que jamais, nous sommes conscients qu'il faut préserver les plus fragiles et s'atteler à relever les grands défis de notre société. Chacun d'entre nous peut bénéficier du plan France Relance, compte tenu de la grande diversité des mesures qu'il contient, à condition de se saisir des opportunités qu'il offre. La relance sera l'occasion pour les territoires de se transformer vers une société plus juste, plus durable et plus solidaire, conformément aux aspirations des Français.

La lutte contre la hausse des inégalités est donc une priorité affichée de cette relance, et se décline en 3 enjeux majeurs :

- Le soutien massif au système de santé afin de donner davantage de souplesse aux établissements, d'intégrer la qualité des soins dans les règles de financement des hôpitaux et des médecins de ville et de mettre l'accent sur la prévention ;
- La préservation et la sauvegarde de l'emploi sur le territoire français. Le plan vise à renforcer le poids des acteurs clés dans la transformation du pays. A ce titre, un soutien sera apporté aux structures de l'économie sociale et solidaire (ESS). Et des moyens seront consacrés à la formation professionnelle pour accompagner les jeunes, les travailleurs vulnérables ou ceux qui souhaitent développer un projet de reconversion ;
- Un accompagnement spécifique des collectivités territoriales qui bénéficient et bénéficieront d'une d'aide pour le financement de leurs investissements et de leurs projets structurants.

Outre la mobilisation du Préfet délégué à l'égalité des chances et des sous-préfets d'arrondissement à l'occasion du jeudi de la relance, cette deuxième lettre de la relance dans le Nord fera un focus sur quelques mesures du volet social de la relance.

Dans le prolongement des mesures déjà prises, j'aimerais ici rappeler le lancement d'un plan exceptionnel de soutien de 100 millions d'euros sur 2 ans destiné à soutenir des projets structurants portés par des associations de lutte contre la pauvreté. L'appel à projets s'articule autour de 3 axes essentiels :

- la promotion de services innovants favorisant l'accès de chacun à une réponse adaptée à sa situation,
- la modernisation des dispositifs d'accès aux biens et services essentiels encourageant l'émancipation des personnes,
- la modernisation/optimisation des systèmes d'information et des infrastructures des associations au service de l'accroissement de l'activité.

Le 1^{er} appel à projets a été lancé le 24 novembre et durera jusqu'au 15 janvier 2021 ; le 2^{ème} appel à projets sera lancé selon un calendrier à définir.

Michel LALANDE



Volet social de la relance dans le département du Nord

Emplois francs dans le cadre de la relance

À diplôme, âge et parcours équivalents, il est parfois plus difficile d'accéder à un emploi pour les habitants de certains quartiers de la République. Le dispositif emplois francs constitue une réponse concrète et innovante à ces difficultés rencontrées par les résidents des quartiers prioritaires.

Annoncé par le Président de la République lors de son discours sur la Politique de la ville prononcé à Roubaix en novembre 2017, le dispositif a été expérimenté d'avril 2018 à mars 2019 sur le territoire de la métropole européenne de Lille (MEL).

Grâce à une forte mobilisation des services de l'État et une communication menée conjointement avec la métropole, le dispositif a rencontré un vif succès et le territoire éligible à l'expérimentation a été étendu fin mars 2019 à l'ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la ville des Hauts-de-France, puis généralisé au 1er janvier 2020.

Le principe est simple : les emplois francs consistent en une aide financière versée à tout employeur privé (entreprise, association) qui recrute un demandeur d'emploi ou un jeune suivi par une mission locale résidant dans un QPV, dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée (CDI) ou d'un contrat à durée déterminée (CDD) d'au moins six mois. Pour une embauche en CDI, l'aide versée s'élève à 5 000 € par an pendant trois ans, contre 2 500 € par an sur deux ans maximum pour une embauche en CDD d'au moins six mois. Attachée au lieu de résidence de la personne recrutée -et non à la localisation de l'entreprise- la mesure favorise la mobilité, par l'inclusion dans l'emploi durable.

Concrètement, la demande d'aide doit être adressée à Pôle emploi dans les trois mois suivant la date de signature du contrat de travail et l'aide est versée à un rythme semestriel. Pôle emploi et les missions locales en sont les prescripteurs.

Au 14 novembre 2020, 5 463 emplois francs ont été signés depuis le début de l'expérimentation dans le département du Nord. Le département du Nord est ainsi celui qui a mis en place le plus grand nombre d'emplois francs en France.

Le plan « #1jeune1solution » vient renforcer cette aide en cas d'embauche entre le 15 octobre 2020 et le 31 janvier 2021, d'un jeune de moins de 26 ans. Le montant de l'aide passe ainsi à :

- 17 000 € sur 3 ans pour une embauche en CDI
- 8 000 € sur 2 ans pour une embauche en CDD d'au moins 6 mois

Volet social de la relance dans le département du Nord

Réussir sans attendre

Aux côtés du président du conseil départemental et de la directrice territoriale de Pôle emploi, le préfet délégué pour l'égalité des chances inaugurerait le 23 novembre la semaine « Réussir Sans Attendre ». Organisée par le Département du Nord et Pôle emploi, en partenariat avec la Région Hauts-de-France et avec le soutien de l'État du 23 au 27 novembre 2020, cette semaine dédiée aux allocataires du RSA, développe différentes actions :

- Des entretiens avec des recruteurs (services d'aide à domicile, industrie ou encore BTP)

- Des rencontres avec des organismes de formation, avec le soutien de la Région Hauts-de-France

- Des aides à la mobilité, à la construction d'un projet professionnel ou à la valorisation personnelle : « coup de pouce ».

Chaque allocataire RSA doit pouvoir repartir avec une offre d'emploi, de formation ou un "coup de pouce".

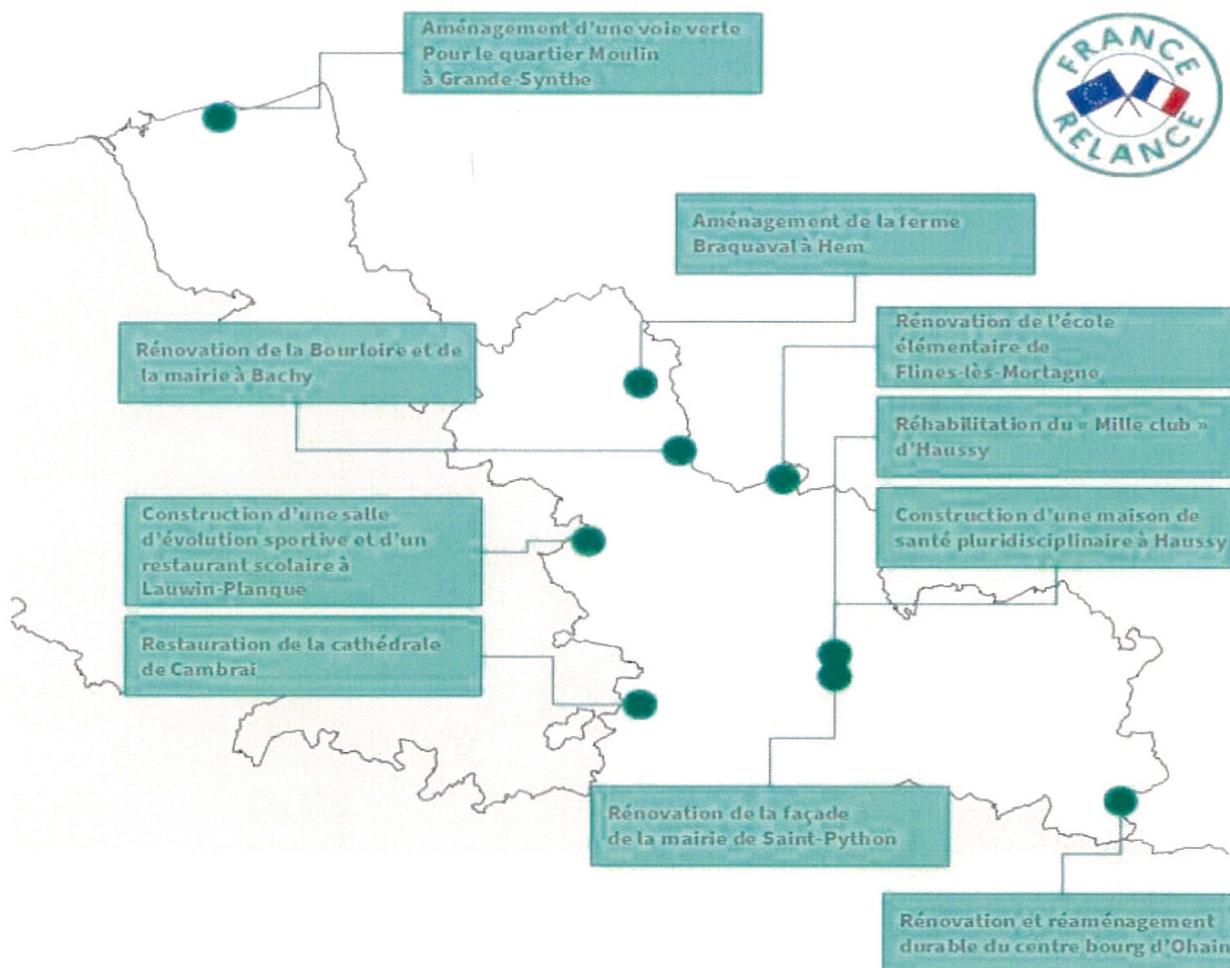
Les MDIE et les agences Pôle emploi ont ainsi accueilli en présentiel ou en visio plus de 6 000 allocataires du RSA.



Le PDEC, Daniel BARNIER, aux côtés du Président du Conseil départemental du Nord et de la directrice territoriale de Pôle Emploi.

3 décembre 2020 : deuxième jeudi de la relance dans le Nord

Les visites de chantier du 2^{ème} jeudi de la Relance dans le Nord



Dans l'arrondissement de Lille

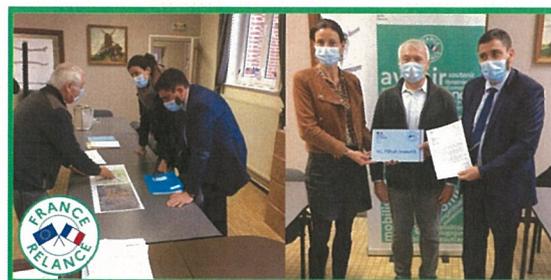
Simon Fetet, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture du Nord, a participé à la visite des travaux d'aménagement du site de la ferme Braquaval à Hem désormais dédié à l'accueil de petites entreprises artisanales et au développement de la pédagogie à l'économie sociale et solidaire. Il s'est entretenu avec les commerçants présents sur le site.

L'opération a bénéficié d'une DSIL dans le cadre du plan France Relance pour le volet « rénovation du patrimoine historique et culturel » de 56 668 euros représentant 40,5% du coût total de 139 815 euros.



Le Secrétaire Général, Simon FETET aux côtés de Francis VERCAMER, Maire de HEM et de membres du conseil municipal lors de la visite de la ferme de Braquaval.

Nicolas Ventre, sous-préfet, secrétaire général adjoint de la préfecture du Nord, s'est rendu à Bachy. Il a fait le point sur les opérations financées au titre de la DSIL Plan de relance (11 474€ soit 40 % du coût du remplacement de la toiture de la Bourloire et 4 224 € soit 40 % du coût du remplacement des menuiseries de la mairie) et a également visité le projet d'aménagement du centre-bourg qui sera prochainement financé par la DSIL.



Le Secrétaire Général Adjoint, Nicolas VENTRE, lors de sa visite à BACHY, avec Monsieur le Maire, Philippe DELCOURT et de la députée Charlotte LECOCQ-PARMENTIER.

Johanna Buchter, sous-préfète de Roubaix, s'est rendue à la Mission locale de Roubaix / Lys-les-Lannoy. Elle a participé à une séance de mise en relation et d'orientation de jeunes vers des offres de contrats d'apprentissage dans les métiers de la cuisine, la vente et la boucherie, dans le cadre d'un partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA). Puis, elle a participé à une séquence de présentation de l'obligation de formation, au lycée professionnel Turgot de Roubaix, lors de la réunion de la Plate-forme de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) 16-18 ans du bassin de Roubaix-Tourcoing.



Johanna BUCHTER, Sous-préfète de ROUBAIX, à la mission locale de ROUBAIX/LYS-LES-LANNOY.

Dans les arrondissements

Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe

Corinne Simon, sous-préfète d'Avesnes-sur-Helpe, s'est rendue à l'agence Pôle emploi d'Avesnelles, où elle a assisté à une présentation des mesures d'accompagnement de l'apprentissage dans le cadre du plan de relance avec le double témoignage d'un employeur et d'un apprenti.

Elle a également signé le premier CIE jeune, en présence de l'employeur et du jeune.

Elle a ensuite assisté à la présentation du projet de rénovation et de réaménagement durable du centre bourg à la mairie d'Ohain, projet financé par la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) à hauteur de 71642 euros sur un coût total de 238 805 euros.



Corinne SIMON, sous-préfète d'Avesnes-sur-Helpe, à l'agence Pôle emploi d'Avesnelles.

Arrondissement de Cambrai

Raymond Yeddou, sous-préfète de Cambrai a visité le chantier de construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à Haussy. Ce projet a bénéficié des aides de l'État pour un montant de 418 624 euros dont 142 156 euros au titre du plan de relance.

Il a ensuite assisté à la présentation du projet de réhabilitation du « Mille Club » (rue Louis Richard). Ce projet bénéficie des aides de l'État pour un montant de 32 195 euros, soit 40 % de financement.

A Saint-Python, Raymond Yeddou a assisté à la présentation du projet de rénovation de la façade de la mairie (60 % des financements proviennent de l'État, soit un montant de 30 679 euros), puis il s'est rendu à Cambrai pour une présentation du chantier de restauration des vitraux et décor de la cathédrale de Cambrai qui bénéficie d'une enveloppe de 1,1 million d'euros dans le cadre du plan « Cathédrale » du ministère de la Culture.



Raymond YEDDOU, sous-préfète de Cambrai, avec Monsieur Georges FLAMENGT, le Maire de SAINT-PYTHON.

Arrondissement de Douai

Jacques Destouches, sous-préfète de Douai, a assisté à une présentation du dispositif emplois francs et à la signature d'emplois francs de 3 entreprises, aux côtés du Pôle emploi et de la mission locale du Douaisis. En complément, a été présentée la démarche de jeunes, éloignés de l'emploi ou en décrochage scolaire, en voie de réussite dans leur parcours professionnels.

Il s'est ensuite rendu à l'entreprise AGC à Aniche qui a bénéficié d'une aide de 800 000€ au titre du Fonds de soutien à la filière automobile.

A Lauwin-Planque, il a visité le chantier de construction d'un bâtiment qui regroupera une salle d'évolution sportive et un restaurant scolaire. Cette opération est soutenue financièrement pour un montant de 429 000€ dans le cadre de l'enveloppe financière du plan de relance en soutien à l'investissement local.



Jacques DESTOUCHES, sous-préfète de Douai, à l'entreprise AGC à Aniche.

Dans les arrondissements

Arrondissement de Dunkerque

Hervé Tourmente, sous-préfet de Dunkerque, s'est rendu sur le chantier des travaux d'aménagement d'une voie verte dans le quartier du Moulin à Grande-Synthe (entre le boulevard des Fédérés, le collège du Moulin et le lycée du Noordover). Ensuite, il a assisté à la signature de contrats « Emplois Francs » au bénéfice des habitants de quartiers prioritaires de la politique de la ville.



Hervé TOURMENTE, sous-préfet de Dunkerque, lors de la signature de contrats « Emplois Francs ».

En Sous-Préfecture de Valenciennes, Michel Chpilevsky, a rencontré la «Mission locale des jeunes du valenciennois » et assisté à la signature d'un contrat « garantie jeune », de deux parcours emploi compétences (PEC) et témoignage d'une apprenti et de son employeur.

Il s'est ensuite rendu à l'agence Pôle Emploi de Denain pour assister à la signature d'un CIE et de 3 emplois francs dont 2 « emplois francs + » avec le cinéma Mégarama de Denain.

Enfin, il s'est rendu à l'agence pôle emploi de Valenciennes où il a assisté à la signature de deux « emplois francs » avec les entreprises COMDATA et MTS.

Arrondissement de Valenciennes

Michel Chpilevsky, sous-préfet de Valenciennes a participé à la pose de la première pierre du chantier de rénovation de l'école élémentaire de Flines-les-Mortagne qui a bénéficié d'une aide DSIL exceptionnelle de 532 000 euros sur un coût total de 1 330 480 euros.

Il a visité la Fonderie et Acierie de Denain, entreprise qui a bénéficié des aides pour l'activité partielle.

Il s'est ensuite rendu à l'agence Pôle Emploi de Denain pour assister à la signature d'un CIE et de 3 emplois francs dont 2 « emplois francs + » avec le cinéma Mégarama de Denain.



Michel CHPILEVSKY, sous-préfet de Valenciennes, a participé à la pose de la première pierre du chantier de rénovation de l'école élémentaire de Flines-les-Mortagne au côté de Monsieur le Maire Bernard LEBRUN VANDERMOUTEN.

Carte interactive des opérations France Relance dans le département du Nord

En lien avec le calendrier de mise en œuvre de plan France Relance, les premières données sont désormais accessibles avec les informations relatives au dispositif de soutien à l'investissement local (19,5 millions d'euros de crédits mobilisés dans le département du Nord), de soutien au patrimoine et aux filières culturelles (près de 15 millions d'euros) ainsi que les premiers résultats des appels à projets du volet « compétitivité » (plus de 48 millions d'euros).

En perspective pour la fin d'année 2020, seront ajoutées les données des appels à projets relatifs à la « Rénovation du patrimoine immobilier de l'État » et, pour le début de l'année 2021, les premiers résultats des actions du volet « Cohésion sociale ».

Le lien pour accéder à la cartographie interactive :

<https://cdonline.articque.com/share/display/dsil-relance>